CLINIQUE DENTAIRE
DENTS MON QUARTIER

Entente de rendez-vous

Cette entente explique pourquoi il est important pour nous que chaque rendez-vous soit respecté.

Le respect de l'horaire de notre équipe et de la préparation qu'exige chaque rendez-vous est essentiel à la qualité des soins. En réservant, vous vous engagez envers la clinique : il vous appartient de vous présenter à l'heure convenue ou de nous aviser à l'avance.

Nous vous demandons de nous aviser un minimum de 48 heures ouvrables avant l'heure prévue de votre rendez-vous pour toute absence.

Pour chaque rendez-vous, toute l'équipe se prépare : votre dentiste étudie votre dossier et vos radiographies et planifie votre traitement; votre secrétaire organise la journée aux 10 minutes pour limiter votre attente; votre hygiéniste révise votre dossier et prépare sa salle; votre assistante stérilise les instruments et désinfecte la salle. Cette préparation représente un coût pour la clinique.

Lorsqu'un patient ne se présente pas, l'équipe se retrouve en pause forcée et votre dentiste doit tout de même payer ses employés. Les 1 ou 2 heures réservées le sont exclusivement pour vous ! De plus, une place libérée à temps peut permettre de soulager un patient en douleur qui nous appelle d'urgence.

À la suite de la lecture de cette entente, je, _____, comprends l'importance d'aviser la clinique Dents Mon Quartier pour toute absence un minimum de 48 heures ouvrables avant l'heure prévue de mon rendez-vous, et je m'engage à respecter mes rendez-vous ainsi que mes engagements envers la clinique.

La clinique Dents Mon Quartier se réserve le droit de porter à mon compte des frais de 100 $ pour tout rendez-vous manqué à l'intérieur d'un délai de 48 heures ouvrables.

Signature du patient : _____

Date : _____

Merci de votre compréhension.

Dre Joumana Charouk, D.M.D.
Dentiste généraliste, Propriétaire